



LE MAG DES 2 CLOCHERS



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LELIN LAPUJOLLE

Bulletin municipal N°1

Janvier 2015

2014, Une année de transition

Suite à ces moments de démocratie qui régissent la vie municipale tous les 6 ans, vous avez été une majorité à porter vos suffrages sur une nouvelle équipe au soir du 23 mars dernier. Nous vous en remercions et nous nous attacherons à justifier la confiance que vous nous avez accordée.

Qu'il nous soit permis de remercier par cette tribune, pour leur engagement et leur dévouement, tous ceux qui nous ont précédé à ce rôle et ceci depuis des décennies.

Ce premier exercice a été pour notre équipe une année de transition puisque nous avons dû mener à bien les investissements engagés avant les élections. En premier lieu, les travaux de la PVR Duporté qui ont été clôturés en juin dernier pour un montant de 20 000 euros TTC.

En second lieu, une étude concernant la faisabilité d'une aire de loisirs entre le tennis et la départementale réalisée en 2013, établie par un architecte local, pour une somme de 5 400 euros TTC. Ces investissements ont été intégralement assurés par le budget 2014.

Nous avons également fait face au départ de notre employé communal, Christophe BAQUE, qui a démissionné de son poste d'agent technique en septembre dernier.

Nous avons, par ailleurs, anticipé les minorations prochaines des dotations de l'état, en rationalisant nos charges et en optimisant le temps de travail de notre nouvel employé municipal Christophe LOUMAGNE .

2015 se profile et nous préparons le budget de cette année qui sera une année d'engagement et d'actions. Nous conduirons de nombreux projets qui toucheront à l'entretien de nos églises et des bâtiments communaux, à l'embellissement du village, à la réfection et aux développements de nos équipements sportifs et à l'aménagement de la salle des fêtes. Dans l'attente de vous revoir pendant cette année, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Le conseil municipal



Exposition dans le parterre de l'église de Lelin pendant la fête du patrimoine

Dans ce numéro

- Le mot du conseil
- Activités communales de l'année 2014
- Les comptes de la commune
- Paroles d'association
- La communauté des communes
- Gers numérique



Offensive pendant la première guerre mondiale

Cérémonie du 11 novembre

Cette année la commémoration du 11 novembre avait une valeur particulière car nous fêtons le centenaire du début de la première guerre mondiale.

A cette occasion, le protocole habituel de lecture du courrier ministériel et de l'appel aux morts a été enrichi de la lecture d'un texte en honneur aux poilus. Puis Audrey et Magalie LABORDE nous ont émus en chantant la marseillaise et la chanson de Craonne.

La célébration s'est conclue par le verre de l'amitié dans la salle des fêtes où se déroulait parallèlement une exposition de photos et d'affiches sur la première guerre mondiale.

Exposition sur la grande guerre

Dans la salle des fêtes, Magalie et Patrick LABORDE ont réalisé une exposition sur la première guerre mondiale qui retraçait par la présentation d'une trentaine de photos ou affiches, divers moments de la grande guerre.

Nous les remercions pour leur remarquable travail et pour nous avoir transmis leur passion pour cette période de notre histoire.

Un toit pour le monument aux morts

C'était l'un des engagements que nous avons pris :

La réinstallation d'une couverture sur le monument aux morts afin de le protéger des intempéries. En effet son positionnement près de l'église, engendrait une humidité importante qui fragilisait la pierre.

Le conseil a priorisé cet investissement afin que la réfection soit réalisée cette année pour faire écho à la commémoration du centenaire de la guerre 14-18. Ce travail a été confié à un entrepreneur de la commune M. CARRETERO (Société FELINOX). Nous en avons profité pour repeindre le mur et les grilles de la stèle.



Une subvention pour le monument aux morts

A la constitution du projet de la verrière qui devait couvrir le monument aux morts nous avons demandé une subvention auprès de l'association du « Souvenir Français ».

Nous avons reçu une réponse favorable puisque nous avons touché 800 euros de subvention sur un investissement total de 7800 euros soit 10,25% du coût total.

Nous remercions le Souvenir Français pour son soutien



Les poilus dans les tranchées

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine sont des manifestations annuelles instaurées en 1991 par le conseil de l'Europe sur le modèle des journées « Portes ouvertes des monuments historiques » créées en 1984 par le ministère de la culture.

Ces journées sont un moment privilégié permettant de visiter le patrimoine national, musées, monuments, châteaux, églises mais aussi tribunaux, hôtels de ville, préfectures...

Les monuments les plus visités sont ceux de la capitale et en particulier tous les lieux officiels du gouvernement (Palais de l'Elysée, Palais Bourbon, Palais du Luxembourg).



Les Chiffres pour Lelin:
10^{ème} année
300 visiteurs pendant 3 jours
17 exposants

Exposition de peinture dans l'église de Lelin

Déjà 10 ans

Cette année pour les journées du patrimoine, s'est tenue la 10^{ème} exposition de tableaux de peintres amateurs et d'artisanat d'art. Du vendredi au dimanche notre village a fêté l'art.

C'est l'église et le foyer de LELIN qui ont servi d'écrin à la manifestation organisée par Josette DEDEBAN. Elle regroupe des artistes amateurs qui présentent leurs œuvres à l'œil du public.

Qu'ils soient néophytes, amateurs ou avertis, les visiteurs se croisent devant les toiles. Une joyeuse variété de pastel, fusain, gouache, de tableaux ou de dessins, de sculptures ou d'autres créations artistiques égayent notre village pendant ces trois jours.

Depuis 10 ans, Josette DEDEBAN nous démontre que l'art se rencontre et se partage aussi dans nos campagnes.



Josette DEDEBAN et Michel PETIT président de la CCAA



La maillère

Maillère

Le samedi 04 octobre 2014, comme le veut la tradition, le comité des fêtes a organisé la maillère pour la nouvelle équipe municipale.

Après avoir fait le tour des conseillers, tous les habitants du village ont été conviés au repas offert par les conseillers municipaux.

Plus d'une centaine de personnes a répondu présent et s'est réjouie de la bonne ambiance et de la convivialité affichées.

Cérémonie des vœux



Le 18 janvier dernier, s'est déroulée la cérémonie des vœux du conseil municipal où l'ensemble de la population était conviée.

Les nouveaux arrivants ont été présentés ainsi que le nouvel employé municipal.

Un présent a été offert aux plus anciens et un arbre aux nouveau-nés de 2014.

Pour finir, nous avons tenu à remercier Madame Dominique Saint-Luc pour les 28 années passées à l'école de notre village, et nous lui avons souhaité une bonne et agréable retraite.

La commission Forêt visite le bois communal

Au mois de septembre 2014, la commission forêt et l'équipe municipale se sont déplacées dans le bois communal accompagnées des représentants de l'ONF (Messieurs COSTE et GRIFF)

Lors du circuit, nous avons pu vérifier l'état des différentes parcelles et constater la reprise hétérogène des parcelles coupées, non replantées et laissées en régénération naturelle.



La commission Forêt

Les agents de L' ONF ont également examiné la parcelle des peupliers au centre du village et nous ont informés de leur maturité pour la coupe. Ils nous ont vivement conseillé de les couper avant une éventuelle tempête.

Le conseil a demandé plusieurs devis pour évaluer au mieux la recette liée à cette coupe qui devrait être réalisée sur 2015.

Commune de LEIN LAPUJOLLE - Compte administratif et budget 2014

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Recettes

Charge à caractère Général	27 226,89	Produits de gestion courante	6 618,90
Frais de personnel	47 428,20	Produits de la fiscalité	82 655,14
Frais financiers	5 317,95	Dotations et participations	89 140,06
Charges exceptionnelles	0,00	Produits financiers	0,00
Autres charges (dont atténuation de produits)	91 823,28	Produits exceptionnels	0,00
Total dépenses	171 796,32	Autres recettes (dont atténuation de charges)	23 418,12
		Total recettes	201 832,22

➔ Résultat fonctionnement = Bénéfice **30035,9**

Report résultat N-1 = Excédent	108152,34
Fonctionnement résultat de l'année = Bénéfice	30035,9
Résultat cumulé = bénéficiaire	138188,24
Virement à la section investissement (pour équilibre de la section)	34386,81
Résultat à reporter l'année suivante Solde de la capacité d'autofinancement	103801,43

Reprise du solde des résultats précédents.

Puis nous ajoutons le résultat de l'année de la section Fonctionnement.

Le résultat cumulé s'il est excédentaire nous donne notre capacité d'investissement

Nous virons une partie de cette valeur pour financer nos investissements de l'année.

Le solde est reporté pour permettre le financement de nos investissements futurs

INVESTISSEMENT

Remboursement de la dette	11 625,38	Autofinancement (virement fonctionnement)	
Dépenses d'équipement (1)	46 316,19	Subvention participations reçues	10 187,84
Subventions versées	0	Autres recettes	1 058,60
Autres dépenses	0	Emprunt (+caution)	400,00
Déficit d'investissement reporté	25 437,48	Dotation à la réserve n-1	37 346,40
Total dépenses	83 379,05	Total recettes	48 992,84
		Résultat Investissement = perte	-34386,21

(1) Frais d'architecte 5460 ; Travaux logement école 11908,92 ; PVR Duporté 20195,11 ; Remorque 986,72 ; Couverture monument aux morts 7765,44



La société de chasse prend la plume

L'année a été riche en événements et nous en sommes heureux.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux chasseurs qui participent régulièrement aux battues. Il s'agit d'abord de M. Michel PAGES qui a réhabilité son permis et ensuite d'Alexandre HARDUYA qui, du fait de son âge, pratique pour l'instant avec un permis accompagné. Nous espérons pouvoir vous annoncer l'année prochaine l'obtention définitive de ce précieux sésame.

Depuis le mois de novembre, 16 sangliers ont été prélevés dans le respect des règles strictes de notre activité. Nous avons pu également comptabiliser 28 chevreuils dont un tir d'été.

Cependant, je constate qu'une cinquantaine de chasseurs se déplacent lors d'une battue aux sangliers mais à peine une vingtaine pour une battue aux renards. Il me semble que notre implication doit être la même quel que soit le gibier concerné!

Plusieurs tirs d'été sont déjà programmés; Ils débuteront en juin. Nous vous ferons part de ce calendrier au fur et à mesure.

Sanglier à la broche

Au mois de juin, le repas du sanglier à la broche, offert à tous les propriétaires et résidents de la commune a connu un franc succès avec une centaine de participants. Nous avons pu apprécier à quel point notre société de chasse fait partie intégrante de la vie du village.

Assemblée générale

L'assemblée générale du samedi 30 août s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et cordiale. De beaux projets ont été élaborés comme par exemple l'aménagement du sous-sol de notre local. Et c'est dans ce même esprit que nous gardons notre porte ouverte, que ce soit pour partager le verre de l'amitié ou découvrir notre activité, vous serez toujours les bienvenus...

Très belle et bonne année à tous, qu'elle vous soit sereine et joyeuse.

Michel CAUZETTE, Président de la société de chasse.

Le terrain de Tennis

Le conseil municipal a mandaté un expert pour analyser l'état du terrain de tennis du village.

En effet, nous constatons la présence de fissures sur le revêtement ainsi que la prolifération de la mousse.

L'expert préconise la réfection rapide de la couche de surface afin de stopper la dégradation de l'espace de jeu. Ces travaux doivent être engagés rapidement afin d'éviter un point de non-retour engendrant la reconstruction totale du terrain.

Le conseil étudie l'inscription de cet entretien au budget 2015



Le terrain de tennis

Les joies et les peines 2014

- **Naissances :**

SUSSERRE Thomas

CAZADE Noah

BELLOUARD Louanne

MAUFRAS Léonin

AGUER GRAER Maya

AUGAY Léony

- **Décès :**

LUPEAU Jean Louis

LARROSE Louis

LAFFARGUE Elodie

BERGER Cédric

- **Arrivants :**

HAROUT Daniel

FAVARETTO Carole

LACAZE Evelyne

DESORTES Daniel



Intervillages

Le mot du comité des fêtes

Pour l'année 2014, le comité des fêtes a organisé dans la convivialité 3 manifestations à savoir :

Le vide grenier qui s'est déroulé le 18 mai, a réuni une trentaine d'exposants et rassemblé de nombreux visiteurs. Une structure gonflable avait été installée afin de faire le bonheur des plus petits. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous pour notre plus grand plaisir.

Les fêtes du village qui ont eu lieu du 4 au 6 juillet, ont débutées le vendredi avec le bal rétro animé par l'orchestre WEEKEND MUSSETTE, qui a très bien fonctionné. Les danseurs ont envahi la piste durant plusieurs heures.

Le lendemain matin, la journée a commencé par le concours de pêche communal autour du lac de M. Gilbert FAUQUE, ensuite l'inter-village avec les habitants d'Arblade le Bas et enfin la soirée « grillades » qui a débuté par l'apéritif avec les bandas Pink Floc qui ont eu un grand succès. Et malgré un passage orageux en fin de soirée, les festayres étaient toujours présents pour apprécier la buvette et le bal disco avec PODIUM TITANIUM .

Le dimanche a démarré par la célébration religieuse suivie de l'apéritif. Et les fêtes se sont terminées avec le concours de pétanque et de quilles.

La fête d'Halloween a été organisée le 25 octobre. Les habitants du quartier ciblé ont bien joué le jeu en accueillant les enfants déguisés. Journée pleine de rires et sympathie.

A refaire sans modération....

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation et investissement et vous invite à intégrer l'association et à participer aux manifestations pour le plaisir de se retrouver.

Jérôme HARDUYA, président du comité des fêtes



La journée d'élagage à LELIN - Pause café pour les bénévoles

AU VILLAGE

En ce début d'année 2015, le conseil a fait appel aux volontaires pour réaliser une journée d'entretien de la commune.

Au menu des bénévoles : élagage des platanes du village.

Près de 30 personnes ont participé à cette action. On pouvait compter sur les équipes techniques, celles chargées du déblaiement et du nettoyage, mais également sur l'intendance qui a œuvré pour restaurer les travailleurs de force.

Belle journée de convivialité et de solidarité dans notre village...

Communauté des communes

Au lendemain des élections municipales de mars dernier, les 45 délégués communautaires représentant les 25 communes de la communauté des communes ARMA-GNAC ADOUR se sont réunis à TERMES D'ARMAGNAC. Ils ont élu leur président en la personne de Michel PETIT, maire de Saint-Mont.

Ce dernier a voulu constituer une équipe équilibrée entre les deux territoires maieurs (AIGNAN et RISCLE) et a souhaité diminuer fortement le nombre de vice-présidents gérant les différentes commissions pour avoir une équipe réactive et soudée. La structuration de la CCAA est désormais la suivante :

Commission Scolaire Enfance Jeunesse : Elle gère toutes les problématiques des écoles et des centres multi-accueil de notre territoire. Elle anime également les TAP (temps d'activité péri scolaire) mis en place en fin de journée après l'école et non obligatoires. Cette année, la CCAA a instauré la gratuité des TAP.

Commission Développement Economique :

Elle a réalisé l'inventaire des terrains disponibles sur les zones d'activité existantes. Sur AIGNAN l'entreprise SCHAEERER devenue SCI EMNA s'est implantée récemment. A SAINT GERME, nous sommes depuis 6 ans dans l'attente de la vente des deux derniers terrains pour 9000 m² environ. Une lueur d'espoir cependant avec le souhait exprimé des Ets AURENSAN de créer une nouvelle activité sur le canton.

Commission Action sociale :

Cette compétence est dévolue au centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui comprend un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), un service d'aide à domicile (SAAD) à AIGNAN et son établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à RISCLE. En cette année 2014, beaucoup d'énergie a été mise en œuvre pour mener à bien la construction du nouvel EHPAD à RISCLE vers l'ancienne Tuilerie afin que la première pierre soit posée durant le second semestre 2015. Le projet comprend 81 lits avec une unité ALZHEIMER spécialisée, pour un coût de 9 millions d'euros.

Commission Voirie et bâtiments :

Sur l'année 2014, la commission a dû gérer en priorité les 465 km de voirie des 25 communes. Les travaux de point à temps et de curage des fossés ont été réalisés dans le dernier trimestre 2014. En revanche, face aux problèmes de trésorerie auxquels a dû faire face la CCAA, les travaux d'investissement ont été réduits de 310 000 euros. De ce fait sur notre commune comme sur beaucoup d'autres, les travaux d'enrobé ou de bi couche ont été abandonnés pour 2014.

En outre elle administre tous les bâtiments scolaires cédés par les communes dans le cadre du transfert de cette compétence.



Une journée d'élagage à LELIN

Les commissions de la communauté des communes :

Commission Scolaire Enfance Jeunesse :

Président : JF. THOMAS,
Déléguée : AM. CAMICAS

Commission Développe- ment Economique :

Président : C. TERRAIN,
Délégué : M. DUCOURNAU

Commission Action So- ciale :

Président : M. PAYROS,
Déléguées : L. GAYRIN et
D. LACASSIN

Commission Voirie et Bâtiments :

Président : R. DASTE,
Délégué : O. FAUQUE

Commission Tourisme et Culture :

Président : B. PASIAN,
Délégué : JM. GOMINON

Commission Communica- tion et Prospective :

Président : J. MENVIELLE,
Délégué : O. FAUQUE

Commission Personnel :

Président : MC. FLOGNY

Commission Finances :

Président : C. JELONCH
Délégué : N. BECARD



Commission Tourisme et Culture :

L'office de tourisme unique pour RISCLE et AIGNAN est en place depuis le 1 janvier 2013. 2 projets ont été étudiés pendant l'année :

- le premier concerne l'extension du vélo rail créé à NOGARO jusqu'à TERMES D'ARMAGNAC au pied de la Tour de TERMES, haut lieu architectural et culturel de notre territoire.
- Le second au stade de réflexion concerne la rénovation de la Tour de TERMES. Ce dossier porté par l'association locale est ambitieux, il a pour objectif de rénover le site touristique et son accessibilité.

Commission communication et prospective :

Un des rôles majeurs de cette commission est l'information de l'ensemble des conseillers municipaux des décisions prises au sein de la CCAA ainsi que la présentation des enjeux à venir aux conseillers communautaires.

Son rôle dans l'avenir sera dicté par l'évolution de la loi de décentralisation. Devrons-nous nous réunir dans un bassin de 10000 ou 20000 habitants ? Dans quel territoire ?

Commission Personnel :

Elle administre tous les salariés de la CCAA, à savoir 56 personnes, en lien avec Mme SAITER, directrice de la CCAA, sur l'ensemble des enjeux salariaux : contrats, évolutions de carrière, formations, représentativité syndicale...

Commission Finances :

Sur le début de l'exercice 2014, la commission a beaucoup œuvré pour résoudre les problèmes de trésorerie rencontrés par la CCAA, dus en grande partie aux subventions et au FCTVA qui n'ont pas été à la hauteur des sommes prévues et inscrites dans les budgets initiaux. De même, afin de pouvoir honorer les échéances de trésorerie et repartir sur une base saine en 2015, il a été décidé de différer les investissements sur la voirie en 2014.



Christophe LOUMAGNE

Un nouvel employé communal

Suite à la démission de C..BAQUE qui a souhaité rejoindre l'effectif de la maison de retraite de Riscle (EHPAD), le conseil a lancé un recrutement.

Parmi les nombreuses candidatures, c'est Christophe LOUMAGNE qui a retenu notre attention.

Notre nouveau cantonnier a un contrat de 14 h sur la commune.

Il est présent chaque lundi et mercredi.

Christophe, natif de Saint Germé a 39 ans et nous lui souhaitons la bienvenue à LELIN LAPUJOLLE.

Bulletin Communal n°1 - 2014
Directeur de publication :
M. DUCOURNAU
Mairie de Lelin Lapujolle
Conception et réalisation :
Le conseil municipal
Imprimerie :
Imprimerie Papeterie Castay
Crédit Photos : N. BECARD
Dépôt légal : Mars 2015
Parution : Mars 2015
Nombre d'exemplaires : 140



Logo de Gers Numérique

L'internet Haut Débit à Lelin Lapujolle ?

Le Gers est engagé dans un ambitieux plan d'aménagement numérique du territoire. Tous les gersois et toutes les entreprises gersoises bénéficieront d'un débit d'au moins 8 Mb/s au plus tard en fin d'année 2017.

Gers Numérique rassemble le Conseil Général du Gers et l'ensemble des communautés de communes du département pour porter ce projet qui verra des concrétisations très rapides partout dans le Gers.

Pour atteindre cet objectif dans le département où l'habitat est le plus dispersé du pays, Gers Numérique s'appuie sur plusieurs technologies : Fibre optique, radio (réseaux Wifi) et satellite.

Un programme de montée en débit des infrastructures Wifi a donc été élaboré pour permettre aux abonnés actuels de disposer rapidement du haut débit.

Ce marché a été attribué à la société NOMOTECH qui réalisera très prochainement les travaux nécessaires à l'amélioration du réseau. L'exploitation de ce réseau répondra aux règles et aux bonnes pratiques incontournables : sans émission d'ondes supplémentaires, ouverture du réseau à plusieurs fournisseurs d'Accès Internet, recours à la fibre optique en certains points du réseau.

Ce réseau conçu à l'échelle départementale n'aura pas besoin des 260 points hauts précédemment installés : seuls 104 seront conservés. Parmi ceux-ci figure le château d'eau de LELIN LAPUJOLLE..

Selon le plan de déploiement, les abonnés gersois de LELIN LAPUJOLLE pourront être connectés au second semestre 2016.